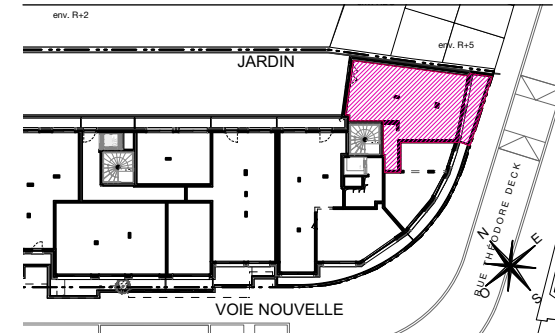


ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

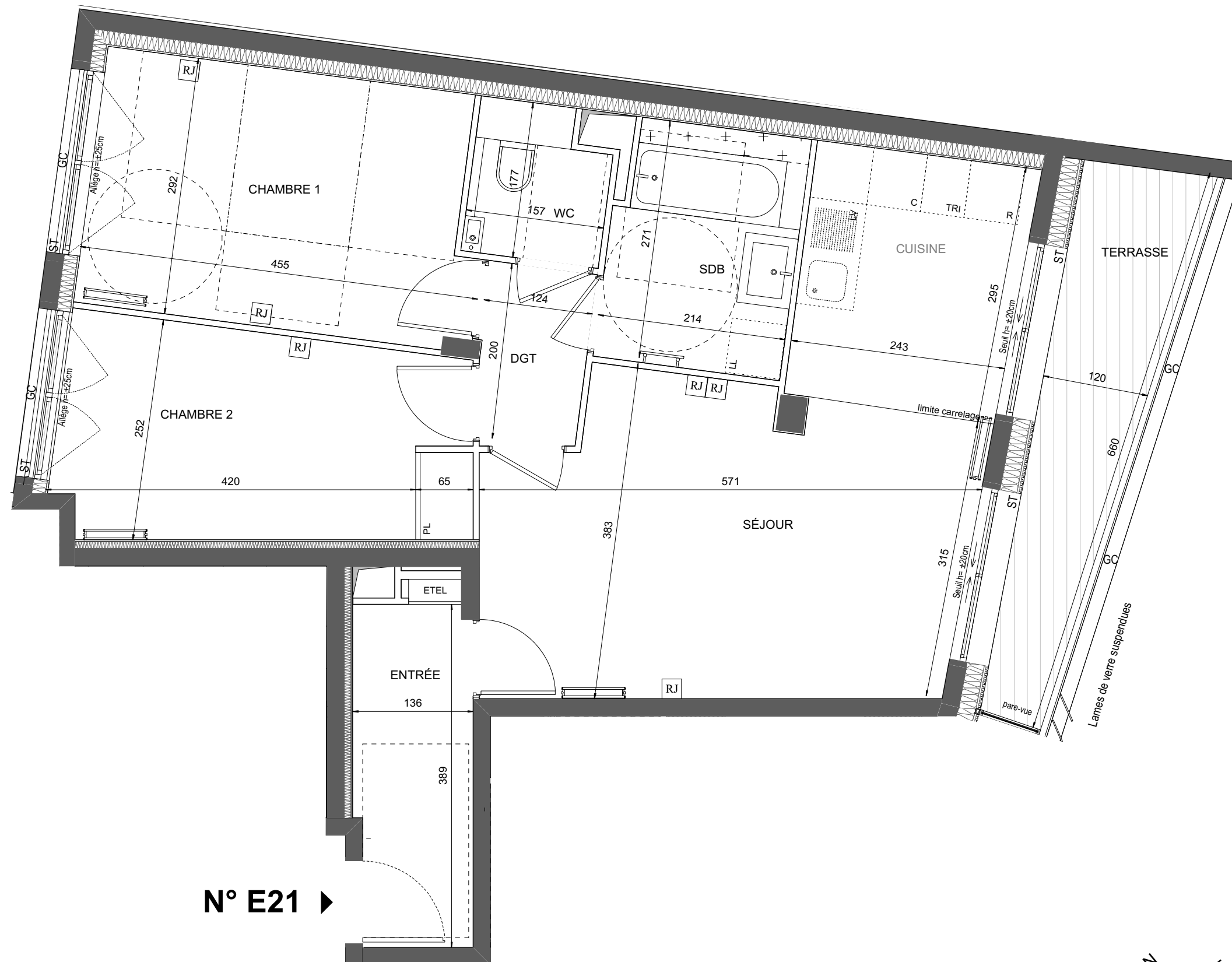
CHAPITRE II THÉODORE DECK



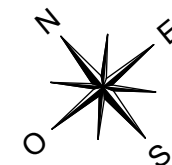
HALL E

APPARTEMENT DE 3 PIECES n° E21 au 2ème étage

ENTRÉE	5,44 m ²
SÉJOUR / CUISINE	25,66 m ²
CHAMBRE 1	12,56 m ²
CHAMBRE 2	10,85 m ²
SALLE DE BAINS	5,69 m ²
WC	2,55 m ²
DÉGAGEMENT	2,42 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	65,17 m²
TERRASSE	6,80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	71,97 m²



N° E21 ▶



LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	☰	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	▬	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
☐	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard	---	Retombée de poutre
☐	Bac planté Ht : ±5cm	---	Limite privative
☐	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
☐	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice 0 OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm



Hamonic+Masson & Associés

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.